



POUR NOUS CONTACTER

Tél : 05.49.27.80.21
Mail : ssiad@ciasmelloisenpoitou.fr



SSIAD SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

QU'EST CE QU'UN SSIAD ?

Le service assure, sur prescription médicale, des soins d'hygiène, de confort, de prévention et d'éducation auprès de :

-Personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes,

-Personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique.

SSIAD DE LEZAY

SSIAD DE LEZAY
1 rue de Vaugru
79120 LEZAY

SSIAD DE CHIZE

SSIAD DE CHIZÉ
87 rue Duguesclin
79170 CHIZE

Les interventions sont prises en charge à 100% par la caisse d'assurance maladie.



Imprimé par Imprim'Ric
Ne pas jeter sur la voie publique



POUR ACCOMPAGNER
LES PUBLICS
FRAGILISÉS
EN PAYS MELLOIS





SSIAD DE LEZAY

Les communes d'intervention :

- Alloinay
- Avon
- Bougon
- Caunay
- La Chapelle-Pouilloux
- Chenay
- Chey
- Clussais-la-Pommerai
- Exoudun
- Fontivillié
- Lezay
- Limalonges
- Lorigné
- Mairé-Levescault
- Maisonnay
- Melle (EST de la commune et commune déléguée de St Léger de la Martinière)
- Melleran
- Messé
- Montalembert
- La Mothe-Saint-Héray
- Pamproux
- Pers
- Pliboux
- Rom
- Saint-Coutant
- Sainte-Soline
- Saint-Vincent-la-Châtre
- Salles
- Sauzé-Vaussais
- Sepvret
- Soudan
- Vançais
- Vanzay

LA COMMUNE DE MELLE PARTAGÉE ENTRE LES 2 SSIAD

Les 2 SSIAD du territoire se partagent la commune de Melle :

-Le SSIAD de Lezay intervient à l'Est de la commune et sur la commune déléguée de Saint Léger de la Martinière.

-Le SSIAD de Chizé intervient à l'Ouest de la commune et sur les communes déléguées de Mazières sur Béronne, Paizay le Tort et Saint Martin les Melles

La D948 marque la séparation entre les 2 zones.



SSIAD DE CHIZÉ

Les communes d'intervention :

- Aigondigné
- Asnière en poitou
- Aubigné
- Beaussais-Vitré
- Brioul sur Chizé
- Brioux sur Boutonne
- Celles-sur-Belle
- Chef-Boutonne
- Chérigné
- Chizé
- Couture d'Argenson
- Ensigné
- Fontenille-St-Martin d'Entraigues
- Les fosses
- Fressines
- Juillé
- Loubigné
- Loubillé
- Luché sur Brioux
- Lusseray
- Marcillé
- Melle (OUEST de la commune + communes déléguées de Mazières sur Béronne, Paizay le Tort et St Martin les Melles)
- Paizay le Chapt
- Périgné
- Prailles-La Couarde
- Saint-Romans-les-Melles
- Secondigné sur Belle
- Séligné
- Valde-laume
- Vernoux sur Boutonne
- Le Vert
- Villefollet
- Villemain
- Villiers en Bois
- Villiers sur Chizé

